k

École de criminologie **Session Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours

CRI-3015-Entrevue et intervention de groupe

Enseignante : Sophie Collard
sophie.collard@umontreal.ca

Samedi 5 septembre et dimanche 6 septembre
Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre
Samedi 3 octobre et dimanche 4 octobre
(9hrs à 16hrs)

Descripteur du cours

Adaptation des méthodes d'entrevue en fonction des besoins des clientèles. Objectifs, interventions et dynamiques relationnelles de l'entrevue individuelle et de l'intervention de groupe. Effets de programmation. Indications et contre-indications.

Objectifs du cours

Permettre aux personnes étudiantes de se familiariser avec les pratiques d'intervention de groupe, c'est-à-dire :

a) **Acquérir des connaissances théoriques sur l'intervention de groupe** : Historique; nature du groupe; types de groupes; groupes d'aide mutuelle; phases de la vie du groupe; étapes de développement de l'intervention de groupe; motivation, résistances et gestion de conflits; intervention en contexte non volontaire; préparation d'une intervention de groupe.

b) **Expérimenter une démarche de groupe** comme observateur et comme participant et recevoir de la supervision sur cette expérience.

c) **Reconnaître les divers phénomènes reliés à la dynamique des groupes**.

d) **Se familiariser avec les pratiques d'intervention de groupe**, particulièrement celles axées sur l'aide mutuelle, développer une plus grande aisance à intervenir en groupe et mieux se connaître comme participant et comme intervenant auprès d'un groupe.

Contenu du cours

- Nature du groupe
- Les phases d'évolution de la dynamique du groupe
- Le rôle de la personne intervenante/animatrice
- Les étapes de développement de l'intervention de groupe
- La gestion de conflits au sein d'un groupe
- La motivation et résistance des participants et contextes non volontaires

Modalités pédagogiques

Présentations théoriques, mises en situation, lectures dirigées, analyse critique, discussions entre les participants et journal de bord.

La contribution des personnes étudiantes lors des discussions et des exposés théoriques est favorisée et encouragée afin de rendre le cours plus dynamique.

Évaluation des apprentissages

Dates	Activités d'évaluation	Pondération
25 septembre 2026	Analyse d'une intervention de groupe	25%
3 octobre 2026	Planification d'un atelier de groupe	20%
4 octobre 2026	Exercer une intervention de groupe (co-intervention)	40%
9 octobre 2026	Réflexion/Participation	15%

Présentation des évaluations

Travail réflexif d'analyse (25%) : Activité réalisée en équipe de deux personnes (sujet à changement dépendamment du nombre de personnes étudiantes dans le groupe). L'équipe doit cibler un besoin du groupe classe et préparer une activité d'une durée de maximum 20 minutes. L'activité devra tenir compte du stade d'évolution du groupe et des types de participants présents. Aucune note rattachée aux habiletés d'intervention. Il y aura une note individuelle et une note d'équipe pour le travail réflexif d'analyse.

Préparation d'un atelier de groupe (20%) : Ce travail se fait en équipe de deux. L'équipe devra élaborer une planification détaillée d'un atelier de groupe (temps à déterminer selon le nombre de personnes étudiantes). La clientèle ciblée pour ce groupe sera attribuée préalablement. Le travail devra respecter les exigences d'une préparation tel que présentée en classe.

Intervention de groupe (40%) : L'équipe ayant élaborer l'atelier (travail de préparation) devra prendre en charge un groupe de 6 ou 8 personnes participantes et mettre en application l'atelier d'une durée de 30 minutes (à valider selon le nombre de personnes dans le groupe). L'intervention de groupe sera effectuée à la dernière journée et la présence est obligatoire.

Réflexion/participation (15%) : Une auto-évaluation de la participation en classe et de sa progression dans l'intervention de groupe. Une grille d'auto-évaluation sera à remettre après chacune des journées.

Les détails pour chacune des évaluations seront transmis en classe et dans StudiUM

Contenu et déroulement du cours

Date	Contenu du cours (sujet à modification)
05 septembre 2026 9h à 16h	**Objectifs** : ➢ À la fin de la journée, les personnes étudiantes auront pris connaissance des attentes et du fonctionnement du cours et connaitront les évaluations à venir ➢ À la fin de la journée, les personnes étudiantes seront capables d'identifier les différents types de groupe, les attitudes et les habiletés d'intervention de groupe **Contenu et activités** : Activité brise-glace/présentation. Présentation du plan de cours

	Intervention de groupe: définition Animer ou intervenir ? Nature du groupe et types de groupe. L'aide mutuelle comme modèle à privilégier. Attitudes et habiletés d'intervention en groupe. Style d'intervention en groupe. Exercice pratique en classe **Lecture suggérée** : les stades de développement d'un groupe
06 septembre 2026 9h à 16h	**Objectifs** : À la fin de la journée, les personnes étudiantes sauront capables : ▪ D'identifier les stades de développement d'un groupe ▪ Des connaissances sur les phases de préparation d'un groupe **Contenu et activités** : Stades de développement d'un groupe Les phases d'une rencontre de groupe et la préparation d'une intervention de groupe (le processus de groupe) Le rôle de l'intervenant en intervention de groupe Création des équipes pour activité du 20 septembre et temps de préparation Exercice pratique en classe Exercice pratique en classe **Lecture** : sera transmis en classe
19 septembre 2026 9h à 16h	**Objectifs** : À la fin de la journée, les personnes étudiantes sauront capables de : ▪ Préparer un atelier de groupe, soit la phase pré-groupe ▪ Co-animer différentes phases d'un groupe, tout adoptant les bonnes interventions aux différentes personnes participantes du groupe **Contenu et activités** : La phase de préparation d'un groupe. La co-intervention Les participants au sein d'un groupe, motivation et résistance Exercice pratique en classe Remise de la composition des équipes pour l'évaluation finale **Lecture** : sera transmis en classe
20 septembre 2026 9h à 16h	**Objectifs** : À la fin de la journée, les personnes étudiantes sauront capables de : ▪ Gérer des conflits au sein d'un groupe **Contenu et activités** : Évaluation 1 : intervention de groupe en classe **(Analyse d'une intervention de groupe)**

	Les conflits au sein d'un groupe Exercice pratique en classe Préparation à la remise de la préparation d'activité.
03 octobre 2026 9h à 16h	**Objectifs** : À la fin de la journée, les personnes étudiantes sauront capables de : ▪ Adapter ses interventions/attitudes aux différentes contextes de groupe **Contenu et activités** : Les situations particulières en intervention de groupe Exercice pratique en classe Préparation à l'évaluation finale Bilan de cours
04 octobre 2026 9h à 16h	**Évaluation d'une intervention de groupe (40%)** (Toute la journée)

Attention ! Prendre connaissance qu'exceptionnellement, des éléments de ce plan de cours pourraient être modifiés en cours de session. Veuillez-vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Grille de conversion des pourcentages

Note	Valeur	Pourcentage
A+ A A-	Excellent	90 85 80
B+ B B-	Très bon	77 73 70
C+ C C-	Bon	65 60 57
D+ D	Passable	54 50
E	Échec	-de 50

Références bibliographiques

Les lectures ont pour but de compléter et/ou approfondir des thèmes vus en classe. Elles peuvent être sous forme de lecture ou visionnement vidéo.

Références bibliographiques

Source principale du cours/Suggéré fortement (achat possible à la librairie) :

TURCOTTE, D. LYNDSAY J. & VALÉRIE ROY (2026). *L'intervention sociale auprès des groupes*. 5e éd. Montréal : Gaëtan Morin. Chenelière Éducation. 239 p.

Autres sources :

ALINSKY, S. (1971). *Manuel de l'animateur social, une action directe non violente*; Les éditions du Seuil, collection Points *Politique*.

BERTEAU, G. (2008). *La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux.* Presses de l'Université du Québec.

BOISVERT, **D.** COSSETTE F. et POISSON, M. (1995). *Animateur compétent, groupes efficaces*. Presses Inter universitaires.

BOISVERT, **D.** COSSETTE F. et POISSON, M. (2007). Animation de groupes. Presses Inter universitaires.

BRETON M. University of Toronto. "Learning from Social Group Work Traditions": *conférence présentée à* "The 11th Annual Symposium of The Association for the Advancement of Social Work with Groups", Montreal, October 26-29, 1989. Version révisée, *The Haworth Press, Inc. (2005*

LECLERC, C. (2020). *Intervenir en groupe : savoirs et pouvoir d'agir*. 4e édition revue et augmentée, 2e tirage. CRIEVAT, Québec 2020. 697 p.

NINACS, W. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*. École de service social. Université Laval, Québec

NINACS, W. (2008). *Empowerment et intervention: développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec. Les presses de l'Université Laval.

PANET-RAYMOND, **J.** MAYER, R. ET LAMOUREUX, H. (2002) *La pratique de l'action communautaire*; Presses de l'Université du Québec

ST-ARNAUD, Y. (2008). *Les petits groupes. Participation et animation*. 3e éd. Montréal : Gaëtan Morin, Chenelière Éducation.

STEINBERG, D.M. (2008). *"Le travail de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à mieux s'entraider »*. Coordination de la traduction par J. Lindsay. Québec : Université Laval, École de service social. PUL, 290 p. 3

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Ordre professionnel des criminologues du Québec. ***Code de déontologie des étudiants en criminologie.*** https://ordrecrim.ca/membres/profession/code-deontologie/

Ordre professionnel des criminologues du Québec
https://ordrecrim.ca/

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe dans les travaux écrits (0.5 point par faute).

Captation visuelle ou sonore des cours (Code civil du Québec, art. 3)

La captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, est interdite pour conserver la confidentialité des propos. Le cours étant en grande partie constitué d'échanges sur des expériences personnelles, il serait inapproprié d'en permettre la diffusion.

Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.es.

L'usage de tout document déposé sur Studium pour chaque cours est également assujetti à l'engagement de chaque étudiant.e à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement l'enseignant à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Plagiat et fraude (article 9.10)

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle* (https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/). Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire mentionné ci-dessus, elle entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du Règlement disciplinaire cité ci-dessus, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un enseignant désigné par le doyen ou l'autorité compétente; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions du paragraphe 9.8 du présent règlement s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.